

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 14 DECEMBRE 2011 à 18 heures 30

DATE DE LA CONVOCATION : 9 décembre 2011

Présents :

Pierre BOUVIER, maire
Roger GUGLIELMETTI – Anne-Marie FORGEOUX – Claude PLEINDOUX –
Christophe MARTIN, adjoints
Christophe CANGIANO - Patrick LESPINASSE - Olivier REY – Edmond CADET –
Catherine REBATEL - Alain BOITTE – Carole CISSE - Bruno BOUCHARD –
Alain BERNARD

Procuration :

Béatrice KOEKKOEK à Patrick LESPINASSE

Secrétaire de séance : Edmond CADET

La séance est ouverte à 18 h 30, sous la présidence de Pierre BOUVIER, maire.

1/ Décision Modificative n°1 – budget du centre thermoludique Les Grands Bains du Monétier

Le Conseil Municipal approuve les modifications suivantes :

- Inscription des crédits nécessaires aux travaux réalisés à titre conservatoire :
+ 30 000 € au compte 2313 ;
- prise en compte du reversement de la TVA payée sur les investissements par la commune par le délégataire : + 30 000 € au compte 2762 ;
- augmentation des crédits au compte 6226 par transfert des crédits disponibles au compte 66111 pour 17 000 €.

Approuvé à l'unanimité

2/ Indemnité de conseil au Receveur Municipal

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une indemnité de gestion et de conseil à Monsieur JACQUET, trésorier du Monétier les Bains, au taux de 100 %.

Approuvé à l'unanimité

3/ OTISC : approbation du BP 2012

Le Conseil Municipal valide le budget primitif 2012 de l'OTISC, et approuve la participation communale à hauteur de 332 638 €.

Approuvé à l'unanimité

4/ Front de Neige IV : désignation de l'O.P.C.

Le Conseil Municipal, décide, suite à la CAO réunie le 13 décembre 2011, de retenir la société BETREC pour le marché d'O.P.C. du Front de neige – tranche IV – pour un montant de 17 820.40 €.

Approuvé par 14 voix POUR et 1 ABSTENTION

5/ Camping municipal Les 2 Glaciers : lancement de la procédure de Délégation de Service Public

Le Conseil Municipal approuve les termes et modalités de la convention et du cahier des charges qui leur ont été exposés, et autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure de consultation.

Approuvé à l'unanimité

6/ Front de Neige IV : validation de l'Avant Projet Définitif

Le Conseil Municipal valide l'Avant Projet Définitif de la tranche IV du Front de Neige pour un montant prévisionnel estimé à 1 791 000 €.

Approuvé à l'unanimité

7/ Marché des assurances

Le Conseil Municipal, après avis favorable de la CAO réunie le 13 décembre 2011, attribue les lots comme suit :

Lot n°1 – Assurance Dommages aux biens et Risques annexes :

Attribution du lot à la société **2ABR ASSURANCES/MMA** avec une offre de base sans franchise pour un montant de 6 761.50 € avec un taux de 0.35 € du m2

Lot n°2 – Assurance Responsabilité civile et Risques annexes :

Attribution du lot à la société **SMACL** avec une offre de base sans franchise pour un montant de 7 132.26 € complété par une option protection juridique de la ville pour un montant de 812.05 €

Lot n°3 – Assurance Flotte automobile et Risques annexes :

Attribution du lot à la société **SMACL** avec une offre de base avec franchise pour un montant de 14 293.25 € complétée par les options marchandises transportées pour un montant de 224.55 €, auto-collaborateurs pour un montant de 941.40 €, auto-mission élus pour un montant de 468.65 €, tous risques engins avec une franchise de 1000 € pour un montant de 1 420.93 €

Lot n°4 – Assurance des Risques Statutaires du Personnel :

Attribution du lot à la société **VIGREUX/APREVA** avec une offre au taux de 4.69 % couvrant l'ensemble des garanties pour les agents CNRACL, et une offre au taux de 1.48 % couvrant les garanties des agents non CNRACL

Lot n°5 – Assurance Protection Juridique des Agents et des Elus :

Attribution du lot à la société **GUERIN MOUREY/CFDP** avec une offre pour une prime annuelle de 102.00 €

Approuvé à l'unanimité

8/ Régime d'astreintes : fixation des modalités de mise en oeuvre

Le Conseil Municipal approuve les modalités d'application du régime d'astreintes et d'interventions, basé sur le volontariat des agents.

Approuvé à l'unanimité

9/ Créations et suppressions d'emplois

Le Conseil Municipal approuve les créations et suppressions d'emplois ci-dessous :

- la création de 2 emplois d'agents de maîtrise, titulaires CNRACL, permanents à temps complet à raison de 35 h hebdomadaires,
- la création de 1 emploi d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe, titulaire IRCANTEC, permanent à temps non-complet à raison de 18h30 hebdomadaires,
- la création de 1 emploi d'adjoint administratif territorial 2^{ème} classe, titulaire IRCANTEC, non titulaire à temps non-complet à raison de 17 h hebdomadaires,
- la création de 1 emploi d'attaché, titulaire CNRACL, permanent à temps complet à raison de 35 h hebdomadaires,
- la suppression d'1 poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe, titulaire CNRACL, 35 h hebdomadaires suite départ en retraite,
- la suppression d'1 poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe, titulaire CNRACL, 35 h hebdomadaire suite départ en retraite.

Approuvé par 13 voix POUR et 2 ABSTENTIONS

10/ Mise à jour du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal, suite à la précédente décision approuvant les créations et suppressions d'emplois, modifie le tableau des effectifs.

Approuvé par 13 voix POUR et 2 ABSTENTIONS

Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire par délégation du Conseil Municipal, délibération n°020/2008 du 31 mars 2008

Monsieur le Maire donne lecture de tous les actes pris depuis le 9 novembre 2011, en vertu des délégations données par le Conseil Municipal.

Motion de soutien

Vote d'une motion de soutien au service de réanimation de l'hôpital de Briançon.

Approuvé à l'unanimité

La séance est levée à 20 heures 30.